



NOMBRE DE MEMBRES

Séance du 12/06/2026

afférents	qui ont pris
au Conseil Municipal	part à la
En exercice	Délibération
11	10

L'an deux mille vingt-six et le 12 juin, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Belcastel, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis BESSIERE, Maire.

Présents : BESSIERE Jean-Louis, DANTAN Marie-Noëlle, REYNIER Vincent, ALCOUFFE Maryse, GIRARD Christophe, VIGUIE-BOU Audrey, VIGUIE-BOU Corinne, ROUQUIER Paul.

Absents : BOUTARY Victor, représenté par Jean-Louis BESSIERE.

Date de la Convocation : 08/06/2026

Date d'affichage : 08/06/2026

Mme Maryse ALCOUFFE a été nommée secrétaire de séance.

NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE_DE_2026_63
--

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit, en son article L.2121.15, qu'au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations. Il s'agit de nommer le secrétaire de la séance de ce jour.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

➤ **NOMME** Mme Maryse ALCOUFFE secrétaire de séance.

Vote : Pour : 11 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme.
Acte dématérialisé,

Le Maire
Jean-Louis BESSIERE

Le Secrétaire de Séance
Madame Maryse ALCOUFFE



Acte rendu exécutoire par
- Transmission au contrôle de légalité le 17/06/2026
- Publication le